



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/11

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	COMPANION™ Hand Sanitizer
Code produit	490909, 8078

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels; [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-duits à base de solvants);
Description	Désinfectant pour les mains.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

	24 heures: Médical : 1-651-523-0318 (international) Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international)
--	---

Informations supplémentaires

	Fabriqué par: Neogen Corporation 717 E. Shiawassee St. Lansing, MI 48912. Preserve International 944 Nandino Blvd. Lexington, KY 40511-1205 U.S.A. Preserve International est une filiale en propriété exclusive de Neogen Corporation.
--	--

SECTION 2: Identification des dangers


2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 4: H302; STOT SE 3: H336;
---	--

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. STOT SE 3: H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseil de prudence: Prévention	P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Conseil de prudence: Intervention	P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ /en cas de malaise. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P330 - Rincer la bouche. P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser mousse résistante à l'alcool, Produit chimique sec, Dioxyde de carbone (CO2), les médias appropriés aux conditions environnantes pour l'extinction..
Conseil de prudence: Stockage	P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée conformément aux réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Autres risques	Contient du matériel qui peut être nocif s'il est inhalé.
----------------	---

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Isopropanol (Alcool isopropylique)	603-117-00-0	67-63-0	200-661-7		1 - 10%	Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336;
Ethanol (Alcool éthylique)	603-002-00-5	64-17-5	200-578-6		60 - 70%	Flam. Liq. 2: H225;

Description

	Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.
--	---

Informations supplémentaires

	Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.
--	--

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de
------------	---

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Ôter les vêtements contaminés. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
	(Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
--	---

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	En cas d'incendie, utiliser dioxyde de carbone (CO ₂), Mousse résistante à l'alcool, Produit chimique sec, Mousse. Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les vapeurs peuvent se répandre sur une distance importante puis remonter vers la source d'ignition. La chaleur fait augmenter la pression dans les récipients scellés.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	Liquide et vapeurs inflammables. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.
--	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Liquide inflammable. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et les sources d'ignition. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.
--	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Liquide inflammable. Absorber avec un produit absorbant inerte. Recueillir le produit répandu.
--	--

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.
--	--

6.4. Référence à d'autres sections

	Se reporter à la section 2, 8 & 13 pour de plus amples informations.
--	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection. Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.
--	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	Liquide et vapeurs inflammables. Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.
--	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

	See Section 1.2 for further information.
--	--

Informations supplémentaires

	Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations. Suivez les instructions sur l'étiquette.
--	---

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Ethanol (Alcool éthylique)	VME ppm: 1000 VLE ppm: 5000 Observations: - FT No: 48	VME mgm3: 1900 VLE mgm3: 9500 TMP No: 84
Glycerin (Glycérine (aérosols de))	VME ppm: - VLE ppm: - Observations: - FT No: -	VME mgm3: 10 VLE mgm3: - TMP No: -
Isopropanol (Alcool isopropylique)	VME ppm: - VLE ppm: 400 Observations: - FT No: 66	VME mgm3: - VLE mgm3: 980 TMP No: 84

8.2. Contrôles de l'exposition

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.
Protection des yeux / du visage	Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.
Protection de la peau - Protection des mains	Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable.
Protection de la peau - Divers	Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux.

Informations supplémentaires

	Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.
--	--

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Transparent/Incolore
Odeur	Alcoolique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	6.5 - 8.5
Point de fusion	Donnée non disponible
Point de congélation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	78 °C
Point d'éclair	17 °C
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Donnée non disponible
Densité relative	0.8 - 1
Coefficient de partage	Donnée non disponible
Température d'auto-ignition	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

Groupe de gaz	Sans objet.
COV (composants organiques volatiles)	≈ 65.9 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver à l'écart des agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Nocif en cas d'ingestion. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet mutagène signalé.
Cancérogénicité	Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists). Énumérés par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) en tant que groupe 3 substance: la preuve ne soutient pas la substance comme cancérogène humain, [Isopropanol (2-Propanol), CAS No. 67-63-0]. Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Rapport sur les cancérogènes du Programme national de toxicologie (PN). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003.
Toxicité reproductive	Aucun effet tératogène signalé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Peut provoquer des vertiges et des céphalées. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Les composants peuvent endommager les organes humains sur la base des données animales.
Danger par aspiration	Aucun danger important.
Exposition répétée ou prolongée	Éviter toute exposition prolongée ou répétée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'apparition tardive de symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

11.1.2. Mélanges

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

11.1.3. Les informations relatives aux dangers

Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.

11.1.4. Informations toxicologiques

Donnée non disponible

11.1.5. Classe de danger

Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations.

11.1.6. Critères de classification

D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.

11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

11.1.10. Effets interactifs

Donnée non disponible.

11.1.11. Absence de données spécifiques

<1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

11.1.13. Autres informations

Donnée non disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée d'essai spécifique à la substance ou au mélange n'est disponible.

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

	Éliminer en tant que déchet spécial conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	--

Méthodes d'élimination

	Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

Élimination du conditionnement

	Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant. Si vide: ne pas réutiliser ce conteneur. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible. Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs.
--	--

SECTION 14: Informations relatives au transport

Pictogrammes de danger

	
--	--

14.1. Numéro ONU

	UN1170
--	--------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	ÉTHANOL EN SOLUTION
--	---------------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID	3
Risque supplémentaire	-
IMDG	3
Risque supplémentaire	-
IATA	3
Risque supplémentaire	-

14.4. Groupe d'emballage

Groupe de conditionnement	II
---------------------------	----

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement	No
Polluant marin	No

ADR/RID

N° Id danger:	33
Catégorie de tunnel	(D/E)

IMDG

Code EmS	F-E S-D
----------	---------

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

IATA

Instructions de conditionnement (Cargo)	364
Quantité maximale	60 L
Instructions de conditionnement (Passager)	353
Quantité maximale	5 L

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:	<p>--International--.</p> <p>Convention de Bâle (déchets dangereux) : H3.</p> <p>Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> <p>Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> <p>Accord Mercosur: Sans objet.</p> <p>Protocole de Montréal: Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> <p>La Convention de Rotterdam: Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> <p>La Convention de Stockholm: Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> <p>--Asie et les nations de l'ANASE--.</p> <p>Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): [2568, Ethanol (ethyl alcohol), CAS No. 64-17-5], [111, Isopropanol (2-Propanol), CAS No. 67-63-0].</p> <p>Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Matières dangereuses et toxiques utilisables, [Ethanol (ethyl alcohol), CAS No. 64-17-5].</p> <p>Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique (Japon) : Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> <p>Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Évaluation prioritaire, (santé humaine), [102, Isopropanol (2-Propanol), CAS No. 67-63-0].</p> <p>Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Étiquetage et notification requis, Substance dangereuse, Inflammable, Solvants organiques de deuxième classe, etc., [Ethanol (ethyl alcohol), CAS No. 64-17-5], [Isopropanol (2-Propanol), CAS No. 67-63-0]. Contrôles administratifs, reg. no. [300, Isopropanol (2-Propanol), CAS No. 67-63-0].</p> <p>Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> <p>Loi sur les contre-mesures de contamination des sols (Japon) : Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> <p>Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau (Japon) : Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> <p>Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> <p>Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce produit ne contient pas de substances à</p>

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

déclaration à 0,0001 % de concentration.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Annexe I Norme d'exposition, CLASS règlement, [Ethanol (ethyl alcohol), CAS No. 64-17-5], [Isopropanol (2-Propanol), CAS No. 67-63-0].

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Décret 113/2017/ND-CP: Liste des produits chimiques soumis à déclaration obligatoire, Décret 113/2017/ND-CP: Liste des produits chimiques soumis à la production et au commerce industriels conditionnels, [Ethanol (ethyl alcohol), CAS No. 64-17-5].

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Class 3.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Annexe XVII pour REACH: Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.

Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Isopropanol.

Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ethyl alcohol, Isopropyl alcohol.

Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ethanol, 2-Propanol.

Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ethyl alcohol, Isopropyl alcohol.

California Proposition 65: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 2 - Pictogrammes de danger. 2 - Conseil de prudence: Intervention.
Acronymes	ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux). ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR). CAS No.: Service d'abstraites chimiques. CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie).

COMPANION™ Hand Sanitizer

Révision 3
Date de révision 2020-07-23

Autres informations

	<p>FIFRA: Loi fédérale américaine sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides. SGH: Système mondial harmonisé. HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012). IATA: Association du transport aérien international. ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale. IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales. LC: Concentration létale. LD: Dose létale. LEP: Limite d'exposition professionnelle. OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail. PEL: Limite d'exposition admissible. REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques. SVHC: Substance extrêmement préoccupante. UN: United Nations. US DOT: Département des transports des États-Unis. VOC: Composé organique volatil. WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p>
Texte des mentions de danger présentées en Section 3	<p>Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3: H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p>
Teneur maximale en COV	65.9 %.

Informations supplémentaires

	<p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p>
--	--